

Notice: versement anticipé EPL pour rénovation/investissement

Rénover ou investir pour ajouter une plus-value à son logement privé peut être financé par le versement anticipé d'un avoir de prévoyance, la condition étant que les travaux soient effectués dans le logement dont vous êtes propriétaire et que vous habitez.

La fondation de prévoyance doit recevoir une demande de versement dûment remplie et signée ainsi que les justificatifs requis pour l'examen du versement anticipé.

Selon l'art. 6, al. 2 de l'ordonnance sur l'encouragement à la propriété du logement au moyen de la prévoyance professionnelle (OEPL), le montant du versement anticipé n'est pas versé à la personne assurée, mais directement à l'entrepreneur ou à l'artisan, après confirmation de l'affectation prévue et production de la facture correspondante. Les factures déjà réglées ne sont pas prises en compte.

Voici une liste non exhaustive d'exemples illustrant l'admissibilité d'un versement anticipé:

Versement anticipé EPL admissible:	Versement anticipé EPL non admissible :
<ul style="list-style-type: none">• rénovation des locaux d'habitation (sols, escaliers, huisseries, fenêtres, etc.)• cuisine, salles d'eau et conduites d'alimentation• façades, volets roulants, toiture• chaufferie (dont pompes à chaleur et installations solaires)• installations sanitaires et électriques• cheminée, jardin d'hiver	<ul style="list-style-type: none">• travaux de maintenance usuels• peinture de rafraîchissement• honoraires d'architecte• prestations propres de l'habitant• garage et abri voiture• pergola, terrasse, travaux de jardinage• stores pare-soleil• spa, piscine, sauna• mur de soutènement sans fonction statique

La fondation de prévoyance statue au cas par cas sur l'admissibilité de la rénovation ou de l'investissement sur la base des documents remis. Des offres peuvent être présentées au préalable à la fondation pour préavis.

Fondation de prévoyance Terzo
de la Banque WIR
Auberg 1
4002 Bâle
www.wir.ch

T 0800 947 948
F 061 281 52 32
info@wir.ch

Fondation de libre-passage
de la Banque WIR
Auberg 1
4002 Bâle
www.wir.ch

T 0800 947 948
F 061 281 52 32
info@wir.ch